

Chèque énergie supplémentaire de 100 euros pour les ménages modestes : une goutte d'eau dans l'océan !

Le gouvernement a annoncé qu'un chèque énergie supplémentaire de 100 euros allait être versé courant décembre aux familles modestes déjà bénéficiaires du chèque énergie. L'objectif annoncé est d'aider ces familles à supporter la flambée actuelle des prix de l'énergie, mais un rapide calcul nous permet de constater que ces 100 euros ne sont pas suffisants... L'énergie, bien essentiel pour se chauffer, se nourrir et vivre dignement va devenir un produit de luxe pour les familles modestes qu'on entend aider à sortir la tête de l'eau grâce à des « mesurette » ...

Les tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz ont augmenté de près de 10 % au 1^{er} juillet, puis de 5,3 % au 1^{er} août. Les TRV de l'électricité, bien que moins spectaculaires, ont eux aussi augmenté : 1,6 % en février dernier et 0,5 % en août. Surtout, la hausse va se poursuivre et même devenir spectaculaire en 2022 pour l'électricité. Le prix du mégawattheure était de 46 euros en moyenne en 2020, alors que le prix du mégawattheure pour fourniture en 2022 approche les 80 euros, soit une hausse de presque 50 %. En 2022, on estime en moyenne ce poids supplémentaire sur le portefeuille des familles à 150 euros sur l'année pour l'électricité, le chiffre devant être sensiblement le même pour le gaz.

L'aide de 100 euros annoncée par le gouvernement ne permettra donc pas d'éponger la flambée des prix de l'énergie pour les familles les plus modestes qui sont déjà suffisamment prises à la gorge... Elles devront payer toujours plus cher leur énergie, quand par ailleurs le prix des denrées alimentaires augmente aussi fortement. Pour rappel, le montant du chèque énergie est en moyenne de 150 euros par an, soit à peine autour de 13 euros par mois.

Pour rappel : près de 12 % des Français (11,9 %) ont connu des difficultés à payer leurs factures d'énergie en 2019, selon l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE). Dans son bilan annuel, publié jeudi 14 janvier 2021, il estime que 5 millions de ménages se trouvent en situation de précarité énergétique

L'enquête sur le chèque énergie réalisée par la CSF avait déjà relevé pendant 2 ans que cette aide était très insuffisante pour lutter contre la précarité énergétique! Ce « coup de pouce » de 100 euros par an dont se félicite le gouvernement n'est rien de plus qu'une goutte d'eau dans l'océan...

La CSF exige des mesures bien plus fortes pour éviter que les conditions de vie des familles ne se dégradent encore plus avec l'arrivée de la saison froide !

| |
|--|
| <p>Contact Presse : Colin RIEGGER, secrétaire général Tél : 03 88 23 43 60 / 06 30 53 28 86 - Mail : conso.csf67@orange.fr</p> |
|--|

